Envoyé en préfecture le 09/12/2025
Reçu en préfecture le 09/12/2025
Publié le
ID : 029-212902670-20251201-D20251245-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE
Arrondissement de Châteaulin
Canton de Briec

Saint-Thois

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE **SAINT-THOIS**

SEANCE DU 01/12/2025

L'an **deux mil vingt-cinq**, le **premier décembre à 19 heures**, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, en salle de Conseil, sous la présidence de **M. Bernard SALIOU, Maire**.

Nombre de Membres :		
Présents : **11**	En exercice : **15**	Ont pris part au vote : **13**
Date convocation : **22.11.25**	Date affichage : **22.11.25**	Secrétaire Séance : **Jean-Yves QUEFFELEC**

Présents : M. Bernard SALIOU, M. Éric BIZOUARN, M. Laurent LEBRETON, M. Jean-Yves QUEFFELEC, M. Guénolé CHAUSSEC, M. Frédéric HERVÉ, Mme Anne ROSPARS, Mme Christine LE SAUX, M. Gilles FLAVIGNY, M. Lionel JAM, Mme Lucie RUCH,

Absent(s) excusé(s) :,M. Philippe LE GUEN (Pouvoir à M. Bernard SALIOU), M. Samuel JAMET (Pouvoir à M. Éric BIZOUARN), M. Charles DAVY LE BOLLOCH, Mme Océane LE JONCOUR.

D.2025.10-45 – Demande de subvention Pacte 2030 Enveloppe 1 pour la rénovation des équipements du stade

Il est nécessaire de rénover les équipements existants du stade de football.

Le but de cette opération :

- Maintenir le niveau des équipements en conformité avec la réglementation de la fédération de football

Par ce faire, ces travaux sont susceptibles de bénéficier d'une subvention PACTE 2030.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide :

- **De solliciter la subvention Pacte 2030 Enveloppe 1 à destination de la rénovation des équipements du stade,**
- **D'autoriser le Maire ou son représentant à faire les démarches nécessaires et à signer tout document relatif à cette demande.**

Le Maire, Bernard SALIOU.

MAIRIE DE SAINT-THOIS (Finistère)